



NOTICE EXPLICATIVE

Parcours de visites

Inscriptions

Pour cette nouvelle édition, et afin d'améliorer les conditions d'organisation et d'accueil, l'inscription et l'attribution du parcours de visite se déroulera **en deux temps**.

1 Jusqu'au 17 juillet 2026 dans la limite des places disponibles

Via le **questionnaire en ligne**, il vous sera demandé de préciser :

- La date à laquelle vous souhaitez effectuer votre parcours :
le 15 ou le 16 octobre 2026
- Le moment de la journée souhaité :
matin ou après-midi
- Parmi l'ensemble des parcours proposés, **merci d'en sélectionner trois**.
→ **Un seul des trois parcours vous sera attribué à la rentrée.**
- **1 parcours = 1 groupe**
Un groupe / une classe ne pourra pas cumuler plusieurs parcours.

2. Septembre 2026

- Le parcours qui vous aura été attribué parmi vos trois choix, ainsi que son horaire
- Une **demande de confirmation** de présence vous sera alors envoyée. (Vous disposez jusqu'au 18 septembre pour répondre au-delà de cette date la demande sera annulée).
- Après confirmation, vous recevrez :
 - La **notice pédagogique** pour préparer votre visite,
 - L'ensemble des **fiches métiers** en lien avec le parcours attribué.

IMPORTANT – Horaires de départ des parcours

Les départs des parcours de visite auront lieu aux horaires suivants :

9h30 – 11h – 12h30 – 14h – 15h30

Répartition prioritaire des créneaux

Pour les établissements de Bordeaux Métropole, soit :

Ambarès-et-Lagrave, Ambès, Artigues-près-Bordeaux, Bassens, Bègles, Blanquefort, Bordeaux, Bouliac, Bruges, Carbon-Blanc, Cenon, Eysines, Floirac, Gradignan, Le Bouscat, Le Haillan, Le Taillan-Médoc, Lormont, Martignas-sur-Jalle, Mérignac, Parempuyre, Pessac, Saint-Aubin-de-Médoc, Saint-Louis-de-Montferrand, Saint-Médard-en-Jalles, Saint-Vincent-de-Paul, Talence :



Les créneaux **9h30** et **15h30** seront attribués **en priorité**.



Les créneaux **11h – 12h30 – 14h** seront attribués **en priorité aux établissements de la région hors Bordeaux Métropole**.

À noter

- Sans réponse à notre mail demandant la confirmation de votre présence dans le délai annoncé précédemment (1semaine), la réservation sera remise à disposition.
- Un groupe doit être composé de **15 personnes minimum et 30 maximum**.
- L'arrivée au point de rendez-vous doit s'effectuer **10 minutes avant l'heure de départ**.
- **Au-delà de 10 minutes de retard**, la visite ne pourra malheureusement plus être assurée.
- **Votre contact** : sebastien.cocheteux@nouvelle-aquitaine.fr

Nous restons attentifs aux besoins spécifiques de certains public et dans la limite des contraintes organisationnelles, des parcours adaptés et construits conjointement peuvent être envisagés pour les personnes ne pouvant bénéficier d'un parcours « classique »

Pour cela merci de contacter : pierre.picq@nouvelle-aquitaine.fr